

NOE - POLITIQUE SALARIALE 2025

Une 2^{ème} proposition très insuffisante en regard des attentes des salariés et de la santé économique de MBDA France

MBDA France, le 27 Février 2025

Le mardi 25 Février 2025 a eu lieu la deuxième réunion de négociation salariale 2025.

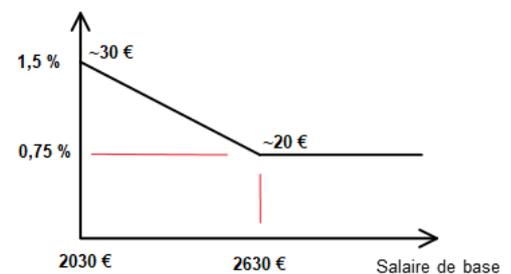
La Direction a commencé par un retour sur la politique de distribution 2024 pour essayer de justifier tant bien que mal le traitement des salariés situés au-delà du 9^e décile et elle a confirmé qu'une totale latitude serait donnée aux managers en 2025, ce qui ne fut pas le cas en 2024.

La Direction a ensuite repris point par point les éléments soulevés par les OS lors de la réunion NOE précédente, puis **elle a enfin présenté ses nouvelles propositions** :

- **Une légère amélioration du budget de politique salariale :**

La nouvelle proposition est de **2,4%** se répartissant comme présenté dans le tableau ci-dessous. Elle est accompagnée d'une **mesure AG spécifique pour les salaires les plus faibles**.

Catégorie d'emplois	A à D	E à H
AG	0,75	-
AI	1,20	2,30
Ancienneté	0,45	-
Spécifique début de carrière	-	0,10
TOTAL	2,40	2,40



- **La prise en compte hors budget** (0,3% sur un total de 0,75%) **d'une partie de l'ancienneté des Mensuels** en contrepartie de la revalorisation des Parts Variables chez les Cadres afin de respecter une équité de traitement. En effet, lors des négociations du projet Convergence en 2023, les PV à verser à compter de mars 2025 avaient été revalorisées,
- **Une clause de rendez-vous** en cas de nouveau dérapage de l'inflation (hypothèse INSEE retenue par MBDA = 1% à mi année 2025),
- **L'étude pour la mise en place d'un forfait mobilité durable (FMD)**. Dans l'attente d'une clarification sur cet éventuel forfait, la **CFE-CGC** rappelle qu'il devra être applicable de façon équitable et homogène pour tous les salariés de MBDA France.

Considérations CFE-CGC

Malgré quelques avancées, la CFE-CGC considère que cette 2^{ème} proposition est très insuffisante en regard du contexte actuel et de la situation économique de l'entreprise.

La Direction a pris acte de la déception unanime des Organisations Syndicales et leur a donné rendez-vous pour une prochaine réunion déjà programmée le mardi 04 mars 2025.

La CFE-CGC attend des avancées significatives de la part de la Direction afin de répondre aux attentes légitimes des salariés de MBDA France.

**Vos représentants CFE-CGC sont à votre disposition.
N'hésitez pas à les contacter pour toute question ou complément d'information !**

